

COMPTES RENDUS DE SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 30 juin 2017

Les membres du Conseil municipal sont présents à l'exception de Mme Bonnefon, M Nicolau-Parro, M Martell, M Capdeboscq, M De Sousa et M Breuillé, qui ont donné pouvoir

Secrétaire de séance : M Graciaa

1. Représentation communale aux élections sénatoriales de septembre 2017.

La commune de Lestelle doit élire trois représentants et leurs suppléants pour participer aux élections sénatoriales qui se dérouleront le 24 septembre.

- Une seule liste de candidats se présente pour pourvoir les titulaires :

BERCHON Jean-Marie.

SEPE Jean

LADESBIE Jean-Marc

Elus à l'unanimité des présents et représentés

- Une seule liste pour les suppléants :

MAGENDIE Sabine

DUHOURCAU Monique

CAZUS Denis

Elus à l'unanimité des présents et représentés

2. Le patrimoine en ballade.

Le projet de patrimoine en balade est proposé par le PETR du Pays de Lourdes et Vallées des Gaves. Il consiste en la mise en place d'une application smartphone de géolocalisation qui diffuse des contenus numériques innovants en vue de promouvoir le tourisme numérique sur le territoire.

La communauté de Lourdes, qui est porteuse du projet, a proposé à la Communauté de Communes du Pays de Nay d'intégrer un parcours sur Lestelle-Bétharram. Le coût du dispositif est de 15.000 € pris en charge par la CCPN.

Le Conseil accepte cette proposition valorisante pour notre tourisme et patrimoine à l'unanimité.

3. Déclaration d'intention Aliénation Immobilière.

Suite aux projets de vente de propriété sise 9 Rue Mal Leclerc, le Conseil déclare qu'il n'a pas l'intention d'aliéner ces biens. Unanimité